

notée venue, avait déjà montré
à M^r le D^r Lalauze le squelette
que celui-ci a photographié; cette
opération faite, les ossements ont été emballés,
enfermés dans une caisse et remis
chez le propriétaire qui a eu soin d'être
absent quand nous sommes allés chez lui;
toute trace de fouille avait été effacée
et nous n'avons pu avoir de renseignements
que ceux donnés par les voisins dont
aucun n'avait, je crois, rien vu.

Dans ces conditions, ne pouvant rien
dire au sujet ^{de ce} squelette, rien de
moins que nous ayons pu constater
par nous-même, ne connaissant rien de
précis, ne sachant pas même si
ces ossements sont réellement anciens (on en
a trouvés d'autres, situés dans le voisinage),



et qui manifestement n'était pas
ancien), ne pouvant, en tous cas,
que nous appuyer sur ce qui aurait
pu nous dire le propriétaire qui l'a
trouvé par hasard et a (quelques jours
après, je crois), avisé M^r Lalauze
nous avons pensé qu'il n'était guère
possible d'en avoir d'autres en pompant
dans un trou au puits de la propriété
nous servir.

L'affaire en est restée là et je
n'en sais pas plus long.

Je vous prie de m'écrire plus longuement mais je
ne puis pas m'entretenir de mes mouvements.

Votre bien dévoué

M. Foix

P. S. J'ai oublié de vous dire que j'ai été
informé de la découverte non par celui qui l'a faite,
mais par un inconnu.